

**VILLE
DE
MOYEUVRE-GRANDE**

-57250-



Service Ressources Humaines réf : PA/MD
Tél. 03.87.58.75.15+5+1

La Ville de MOYEUVRE-GRANDE recrute 1 AGENT DE POLICE MUNICIPALE (H/F) POSTE A POURVOIR POUR LE 4 janvier 2021

Missions :

Sous l'autorité du responsable de la police municipale, vous contribuez à assurer, au sein du territoire de la commune, les missions de surveillance générale afin de prévenir et de réprimer les infractions qui entrent dans le champ de compétence de la police municipale.

A ce titre, vous serez plus particulièrement chargé de :

- Veiller à la sécurité, la salubrité, la tranquillité publiques,
- Application des arrêtés de police du maire,
- Rédaction de procès-verbaux, mains courantes et rapports,
- Sécurisation des points écoles,
- Présence sur le terrain, au contact de la population, avec un rôle de prévention, de surveillance et de dialogue sur l'ensemble du territoire de la commune,
- Application des dispositions légales et réglementaires en matière de code de la route,
- Visionner et exploiter les images de vidéoprotection.

Compétences et qualités attendues :

- Connaissance de la réglementation en vigueur et des pouvoirs de police du maire
- Connaissance des procédures judiciaires et administratives liées à la fonction
- Disponibilité, capacité d'adaptation, discrétion, sens du service public, déontologie, rigueur
- Maîtrise de soi, discernement, qualités relationnelles avec le public et l'environnement professionnel
- Maîtrise de l'outil informatique, bureautique, messagerie,
- Qualités rédactionnelles,
- Capacités d'initiative et de travail en équipe, esprit d'équipe.

Formation / Qualification :

- Etre lauréat du concours de gardien de police ou gardien de police titulaire de la fonction publique
- Voie de détachement si expérience similaire

Envoyer lettre + CV à :
Monsieur le Maire de la Ville de MOYEUVRE-GRANDE
Avenue Maurice Thorez
57250 MOYEUVRE-GRANDE
Ou par mail à servicerh@mairie-moyeuvre-grande.fr

Dépôt des candidatures jusqu'au 30 novembre 2020
Salaire : statutaire + régime indemnitaire + 13^{ème} mois
Poste à 35 heures semaine – horaire défini en fonction des besoins du service